

DANS CETTE ÉDITION:

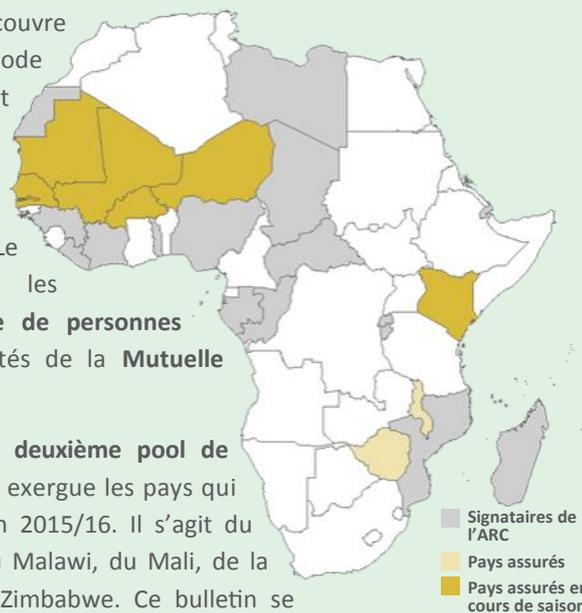
INTRODUCTION.....	1
POINTS FORTS	1
PRÉCIPITATIONS	1
SÈCHERESSE.....	2
POPULATIONS TOUCHÉES.....	3
POINT SUR LA MUTUELLE ARC	3
IMPLÉMENTATION DES PDMO	3

INTRODUCTION

Cette édition du *bulletin Africa RiskView* couvre le mois de **juillet 2015**. Au cours de la période concernée, la saison des pluies s'est poursuivie dans la plupart des régions d'**Afrique centrale** et d'**Afrique de l'Ouest**.

Les pluies se sont intensifiées dans les régions septentrionales d'**Afrique de l'Est**. Le bulletin *Africa RiskView* porte sur les **précipitations**, la **sècheresse**, le **nombre de personnes touchées**, et fait le point sur les activités de la **Mutuelle panafricaine de gestion des risques ARC**.

Actuellement, **neuf pays ont forment le deuxième pool de risque de l'ARC**. La **carte ci-contre** met en exergue les pays qui participant au pool de risque de l'ARC en 2015/16. Il s'agit du Burkina Faso, de la Gambie, du Kenya, du Malawi, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal et du Zimbabwe. Ce bulletin se focalise sur les pays ayant assuré leurs saisons et où celle-ci est en cours (en jaune foncé sur la carte).



POINTS FORTS

PRÉCIPITATIONS :

- En Afrique de l'Est, la distribution spatio-temporelle des pluies a été irrégulière au Soudan et dans certaines régions de l'Éthiopie et de l'Érythrée, où la saison des pluies a commencé en juin
- Après un démarrage tardif de la saison, une répartition spatio-temporelle inappropriée des pluies a été observée en Afrique de l'Ouest, notamment une pluviométrie faible dans certaines régions du Sénégal et du Niger

SÈCHERESSE :

- Le démarrage tardif de la saison des pluies en Afrique de l'Ouest s'est traduit par un indice de sécheresse inférieur à la moyenne dans certaines régions ; particulièrement au Sénégal, au Niger ainsi qu'une partie du Burkina Faso

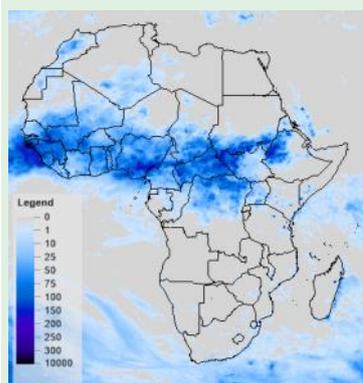
ASSURANCE :

- Trois pays (Mauritanie, Niger et Sénégal) du premier pool de risque de l'ARC, ont bénéficié d'un paiement versé par la Société d'assurance ARC Ltd, en janvier 2015, en raison de la sécheresse en 2014
- Neuf pays (Burkina Faso, La Gambie, Kenya, Malawi, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Zimbabwe) forment le deuxième pool assuré auprès de la Mutuelle ARC

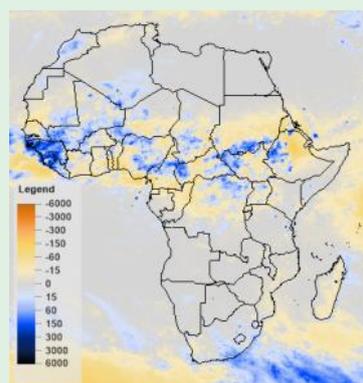
PRÉCIPITATIONS

En juillet, il a continué à pleuvoir principalement dans le nord de l'**Afrique centrale** (carte 2). Toutefois, certaines régions, y compris le nord-ouest de la République démocratique du Congo, le nord-est de la République du Congo et les régions centrales de la République centrafricaine, ont enregistré des conditions plus sèches que la normale en référence à la moyenne 2001-2014 (carte 3). Concernant le nord de l'**Afrique de l'Est**, inclus certaines régions de l'Éthiopie, de l'Érythrée, du Soudan du Sud et du Soudan, la saison des pluies a commencé en juin et s'y est poursuivie en juillet. La performance de la saison des pluies y a été mitigée en juillet alors que les précipitations y avaient été supérieures à la moyenne au mois de juin. Dans le nord-est de l'Éthiopie, à l'est du Soudan du Sud et au centre du Soudan, des précipitations inférieures à la moyenne ont été enregistrées, tandis que celles-ci ont été supérieures à la normale à l'ouest de l'Éthiopie, à l'ouest du Soudan du Sud et au sud du Soudan (voir carte 4).

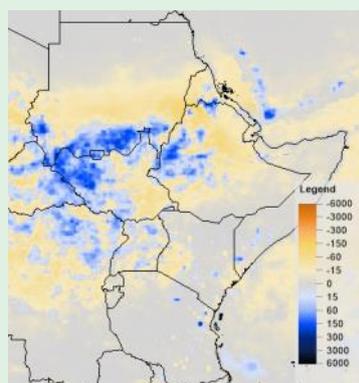
Enfin, en **Afrique de l'Ouest**, l'intensité des pluies saisonnières a encore augmenté, et la saison des pluies a commencé dans le nord du Sénégal et à l'ouest de la Mauritanie. Comparativement à la moyenne à long terme (2001-2014), des pluies anormalement fortes ont été observées en Guinée, en Sierra Leone et au Libéria, ce qui a provoqué des inondations localisées. Pendant ce temps, la



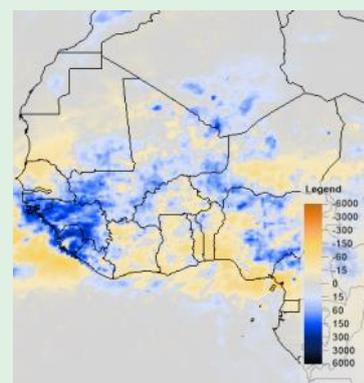
CARTE 2 : PRÉCIPITATIONS CUMULÉES, RFE2 (JUILLET 2015)



CARTE 3 : PRÉCIPITATIONS COMPARÉES À LA NORMALE, RFE2 (JUILLET 2015)



CARTE 4 : PRÉCIPITATIONS COMPARÉES À LA NORMALE, CORNE DE L'AFRIQUE, RFE2 (JUILLET 2015)

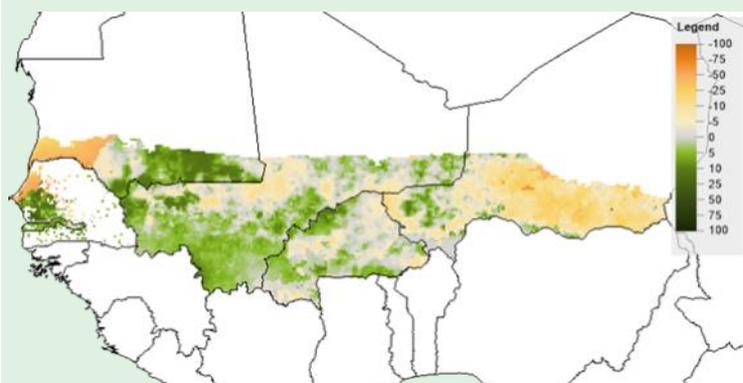


CARTE 5 : PRÉCIPITATIONS COMPARÉES À LA NORMALE, AFRIQUE DE L'OUEST, RFE2 (JUILLET 2015)

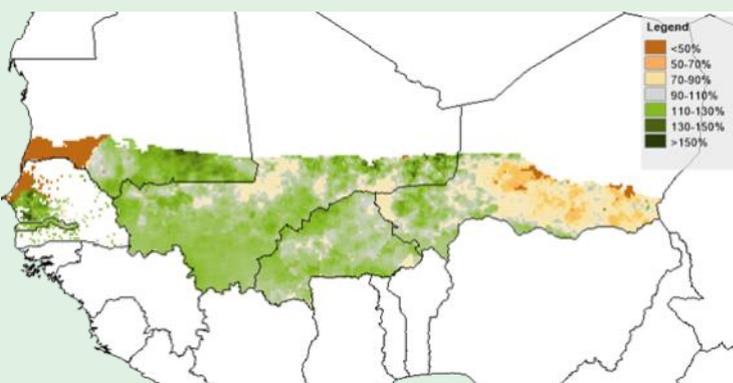
performance de la saison des pluies a été mitigée dans le Sahel, avec des précipitations supérieures à la normale dans le sud du Sénégal, du Mali, l'ouest du Burkina Faso et le sud-ouest du Niger, tandis que des pluies inférieures à la moyenne ont été enregistrées dans le nord du Sénégal, l'ouest de la Mauritanie et le nord-est du Niger (voir carte 5). Cette situation, qui survient après le démarrage globalement tardif de la saison des pluies dans la région, présente un profil pluviométrique similaire à celui observé en 2014 dans certaines régions telles le nord du Sénégal. Ce démarrage tardif de la saison des pluies, dans ces zones, est confirmé par des sources externes.

SÈCHERESSE

Le logiciel *Africa RiskView* (ARV) s'appuie sur l'*indice de satisfaction des besoins en eau (WRSI)* comme **indicateur de sécheresse**. Développé par l'*Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture* (FAO), l'indice WRSI reprend les estimations pluviométriques transmises par satellite et permet de déterminer si les besoins en eau d'une culture donnée ont été satisfaits pendant les différentes phases de son développement. **Les pays souhaitant souscrire un contrat d'assurance auprès de la Mutuelle doivent personnaliser les paramètres du logiciel** afin que le modèle reflète la réalité du terrain et se montre le plus précis possible. Cette édition du bulletin *Africa RiskView* abordera aussi la situation des pays affiliés à la Mutuelle d'assurance et où la saison est en cours.



CARTE 6 : INDICE WRSI COMPARÉ À LA NORMALE (2001-2014), AFRIQUE DE L'OUEST



CARTE 7 : INDICE WRSI EN POURCENTAGE DE LA MOYENNE (2001-2014), AFRIQUE DE L'OUEST

Afrique de l'Ouest (saison agricole 2015) : Comme indiqué ci-dessus, la performance de la saison des pluies au cours des trois premiers mois de la saison en Afrique de l'Ouest a été mitigée. Alors que des précipitations normales ont été enregistrées dans les régions du sud du Sahel, inclus le sud du Mali, le Burkina Faso et le sud-ouest du Niger, le nord du Sénégal, l'ouest de la Mauritanie et les zones agricoles du nord-est du Niger ont souffert d'un démarrage tardif de la saison. Cela se reflète dans les cartes WRSI spécifiques aux surfaces cultivables et qui comparent la projection WRSI actuelle à la moyenne 2001-2014. Il est important de noter que cette projection utilise les précipitations normales pour simuler la progression de la saison, permettant ainsi d'obtenir une prévision WRSI pour la fin de saison. Au Burkina Faso, au Mali et en Gambie, où les pluies au cours des premiers mois de la saison ont été proches de la moyenne à long terme, la projection WRSI actuelle de fin de saison est légèrement supérieure à la moyenne, à l'exception de quelques poches où elle est en deçà des conditions normales (cartes 6 et 7). Au Sénégal, les bonnes pluies observées à la fin du mois de juillet ont contribué à l'atteinte des conditions satisfaisantes d'ensemencement dans la plupart des régions ; cela n'a toutefois pas été le cas dans les zones du nord-ouest du pays : le seuil pluviométrique optimal nécessaire n'y ayant pas été atteint à la fin de la période de semis (carte 6). Il en est de même pour l'ouest de la Mauritanie ; cependant, la fenêtre de semis dans ce pays se prolonge jusqu'à la mi-août,

ce qui signifie que les agriculteurs pourraient encore avoir d'autres occasions de planter dans les prochaines semaines. Enfin, au Niger, la projection WRSI actuelle prévoit pour la fin de saison des conditions en deçà de la moyenne dans la plupart des zones agricoles du nord et de l'est du pays qui, jusqu'à présent, sont confrontées à une faible performance de la saison des pluies. Par contre, dans certaines parties du sud-ouest du Niger, la projection WRSI actuelle de fin de saison est légèrement au-dessus de la moyenne 2001-2014 (carte 7). La performance de la saison des pluies au cours des mois à venir sera cruciale pour déterminer l'issue de la saison dans la région ; particulièrement à l'est du Niger ainsi qu'au nord-ouest du Sénégal où la situation est à surveiller de près compte tenu du démarrage tardif de la saison dans ces zones. Le prochain Rapport spécial *Africa RiskView* spécifique à l'Afrique de l'Ouest abordera, de manière plus détaillée, la situation dans la région à la suite de la fin de la période de semis.

POPULATIONS TOUCHÉES

Le logiciel *Africa RiskView* s'appuie sur les calculs de l'indice WRSI pour donner une **estimation du nombre de personnes potentiellement touchées par la sécheresse** dans chaque pays affilié au pool d'assurance. Le processus de personnalisation adapté aux différents pays permet d'établir des **profils de vulnérabilité** à l'échelle sous-nationale et, par conséquent, de déterminer l'impact potentiel d'un épisode de sécheresse sur les populations vivant dans une région donnée. Il est important de souligner que les personnes touchées par une sécheresse n'ont pas toutes besoin d'assistance, d'autant que la nécessité d'une aide humanitaire dépend souvent de différents facteurs qui ne se limitent pas au climat. Le bulletin *Africa RiskView* revient sur l'estimation du nombre de personnes touchées ainsi que les projections établies pour les saisons en cours dans les pays assurés. Actuellement, pour la saison en cours en Afrique de l'Ouest, à ce stade et tenant compte de la performance mitigée de la saison des pluies, il est quelque peu prématuré d'estimer l'impact des conditions en deçà de la normale sur les populations vulnérables du Sahel. Des prévisions actualisées seront présentées dans les prochaines éditions du bulletin mensuel *Africa RiskView*.

UN POINT SUR LES ACTIVITÉS DE LA MUTUELLE ARC

Lors d'une quatrième et dernière étape, *Africa RiskView* convertit le nombre de personnes touchées en **coût d'interventions** menées en réponse à la sécheresse. Les coûts d'interventions dans les pays participant à la Mutuelle ARC **permettent de calculer le montant des polices d'assurance**. La compagnie d'assurance ARC Ltd indemniserait les pays concernés si les coûts d'une intervention à mettre en place **à la fin de la saison** dépassent un seuil préétabli dans le contrat d'assurance. Cette section du bulletin porte sur les paiements potentiels d'indemnités d'assurance par la compagnie ARC Ltd ainsi que sur leur utilisation par les pays bénéficiaires.

Actuellement, neuf pays forment le **deuxième pool de risque de l'ARC**. Celui-ci inclut cinq nouveaux pays qui ont adhéré en 2015 (Burkina Faso, La Gambie, Malawi, Mali et Zimbabwe), en plus des quatre membres du premier pool d'assurance (Kenya, Mauritanie, Niger et Sénégal). En ce qui concerne le premier pool de l'ARC, dont la police d'assurance a pris fin en juin 2015, trois pays ont reçu des indemnités d'assurance suite à la mauvaise performance de leurs saisons respectives : il s'agit de la Mauritanie, du Niger et du Sénégal. Par contre, au Kenya, les conditions permettant le déclenchement d'un versement de ces indemnités n'ont pas été remplies à la fin de chacune des deux saisons pastorales assurées par ce pays.

Afin de renouveler leur participation au pool d'assurance de l'ARC, les quatre pays ont dû procéder à un exercice de revue et de validation des estimations de l'*Africa RiskView* sur le terrain, afin de maximiser la précision du modèle. Quant à la participation des cinq nouveaux pays, elle fait suite à 18 mois de travaux intensifs organisés dans le cadre du programme de renforcement des capacités et de formation à l'utilisation et à la personnalisation du logiciel *Africa RiskView* visant à structurer un contrat plus approprié à leurs besoins. Par ailleurs, avec le soutien de l'ARC, ces pays ont personnalisé l'*Africa RiskView* et défini les plans de contingence pour une intervention précoce d'assistance aux populations vulnérables en cas de versement d'une indemnité d'assurance par la compagnie ARC Ltd.

En parallèle, l'Institution de l'ARC a commencé à travailler avec plusieurs pays en vue de leur possible participation dans le troisième pool de risque de l'ARC en 2016/17. Deux ateliers de formation régionaux se sont tenus en juillet 2015 à Abidjan, Côte d'Ivoire, pour les pays francophones, et à Johannesburg, Afrique du Sud, pour les pays anglophones. Les experts techniques ont été formés sur l'ARC, le fonctionnement du logiciel *Africa RiskView*, ainsi que le processus des Plans Opérationnels.

UN POINT SUR L'IMPLÉMENTATION DES PDMO

Comme mentionné ci-dessus, **la Mauritanie, le Sénégal et le Niger ont chacun reçu une indemnité d'assurance de la compagnie ARC Ltd au début de l'année 2015**, suite à la mauvaise performance de leurs saisons agricoles respectives en 2014. Ces indemnités sont utilisées par les pays pour financer les activités définies dans leurs **Plans définitifs de mise en œuvre (PDMO)**, qui ont été approuvés par le Conseil d'administration de l'Institution de l'ARC en janvier 2015.

À propos de l'ARC :

- La Mutuelle panafricaine de gestion des risques **African Risk Capacity (ARC)** est une institution spécialisée de l'Union africaine, dont le but est d'améliorer la capacité des États membres de l'UA à gérer les risques liés aux catastrophes naturelles, à s'adapter aux changements climatiques et à assister les populations exposées au risque d'insécurité alimentaire.
- Le logiciel **Africa RiskView** est le moteur technique de l'ARC. Il s'appuie sur des données pluviométriques satellitaires pour évaluer les coûts d'une intervention en réponse à la sécheresse, qui peuvent ensuite déclencher le paiement d'une indemnité d'assurance.
- La Société d'assurance **ARC Insurance Company Limited (ARC Ltd)** est la filiale financière de l'ARC, chargée de mutualiser les risques à travers le continent.

Le **bulletin Africa RiskView** est une publication régulière de l'institution de l'ARC. Il livre des informations sur l'évolution des précipitations et de l'indice de sécheresse, telle que détectée par *Africa RiskView*, ainsi que leur impact potentiel sur les populations vulnérables. Ce bulletin fait aussi le point sur les coûts estimés des interventions en réponse à la sécheresse auprès des populations potentiellement touchées, principal paramètre du calcul des polices d'assurance souscrites par les pays membres de la mutuelle ARC.

www.africanriskcapacity.org
support@africanriskview.org

Comme mentionné dans la dernière édition du bulletin ARV, en **Mauritanie**, des distributions de vivres financées avec le décaissement de la compagnie d'assurance ARC Limited ont été complétées après la fin du Ramadan. 250 000 bénéficiaires ont reçu quatre rations mensuelles. Les vivres ont été achetés aux fournisseurs locaux par le biais d'un programme existant d'achat du gouvernement. Au **Sénégal**, deux types d'assistance sont financés avec le décaissement de la compagnie d'assurance ARC Limited. Plus de 60 000 éleveurs ont bénéficié de ventes subventionnées de bétail, avec environ 12 000 tonnes de bétail (80% du total prévu) ayant déjà été vendues à ce jour. De plus, environ 75 000 ménages en insécurité alimentaire vont bénéficier de distributions de vivres. Les fonds de l'ARC ont été utilisés pour acheter et pré-positionner ces vivres pendant le mois de juillet. Finalement, au **Niger**, le gouvernement utilise les fonds provenant du décaissement de la compagnie d'assurance ARC Limited pour assister 7 500 ménages par des activités cash-for-work dans les régions de Tillabéri, Dosso, Maradi, Zinder et Diffa. De plus, 600 tonnes de vivres sont distribuées à 6 000 ménages en insécurité alimentaire sévère dans les régions de Diffa et de Dosso.